

Policier municipal (h/f)

Offre n° O076240425001006

Publiée le 26/04/2024



Synthèse de l'offre

Employeur : MALAUNAY

Place de la Laïcité

76770 Malaunay

Située au coeur de la vallée du cailly et à 11 kms de Rouen, la commune de Malaunay (6 216 habitants), pionnière des démarches de transition écologique, est réputée pour la diversité des services publics offerts aux usagers et pour les nombreuses actions qu'elle mène en faveur de l'enfance, de la jeunesse et de l'environnement (commune labellisée territoire engagé transition écologique climat - air - énergie).

Site web de l'employeur : <http://www.malaunay.fr/>

Lieu de travail : Malaunay

Poste à pourvoir le : 01/09/2024

Date limite de candidature : 25/06/2024

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Prévention et sécurité publique > Police municipale

Grade(s) recherché(s) : Gardien brigadier

Brigadier-chef principal

Métier(s) : [Policier ou policière municipal](#)

Ouvert aux contractuels : Poste à pourvoir prioritairement par voie statutaire

Temps de travail : Temps complet, 1607 heures annuelles

Télétravail : Non

Management : Non

Descriptif de l'emploi :

Depuis 2011, la police municipale de Malaunay a évolué en effectifs, missions et également en moyens matériels (cinémomètre, vidéoprotection, eVTT...). Dans une équipe dynamique de 3 agents, vous réaliserez, en partenariat avec les collègues du service, l'ensemble des missions dévolues à la police municipale, impliquant une grande diversité des missions. Le service dispose d'une astreinte pour les divagations d'animaux et les alarmes intrusion des bâtiments communaux.

Missions / conditions d'exercice :

Vous serez chargé(e) de :

- Exercer des missions de prévention en matière de bon ordre, de sécurité, de tranquillité et de salubrité publique
- Exécuter les directives du Maire dans le cadre de ses pouvoirs de police
- Effectuer des patrouilles (VL et VTT) et îlotages
- Surveiller la voie publique et les bâtiments communaux
- Faire respecter le code de la route
- Accueillir et renseigner le public
- Participer à la gestion administrative d'un poste de police municipale
- Rédiger des écrits professionnels
- Participer à l'astreinte en matière de déclenchement des alarmes et de divagations d'animaux
- Participer aux manifestations communales et autres (cérémonies patriotiques, élection...) en soirée et certains week-ends pour lesquelles vous pourrez bénéficier d'heures supplémentaires ou de repos compensateur.

Profils recherchés :

* SAVOIR :

- Connaissance des pouvoirs de police du Maire
- Connaissance du Code de Déontologie de la police municipale
- Connaissance des textes législatifs et réglementaires
- Respect des règles et procédures de fonctionnement de l'administration
- Transmission de ses compétences

* SAVOIR-FAIRE :

- Rendre compte
- Rédiger les procédures, documents et actes administratifs courants
- Faire preuve d'initiative
- Etre organisé (méthode, respect des délais,...)
- Fiabilité et qualité du travail

* SAVOIR-ETRE :

- Sens du service public
- Ponctualité / Disponibilité / Autonomie
- Bonne condition physique
- Aptitudes relationnelles dans l'environnement professionnel
- Qualités d'expression écrite et orale

Contact

Contact : 0232825555

Informations complémentaires :

*Conditions de rémunération :

- Catégorie C
- Cycle de travail : 36 heures hebdomadaires sur 4 jours du Lundi au Vendredi
- Congés : 5 fois les obligations hebdomadaires + 6 jours de RTT
- Rémunération statutaire, Régime indemnitaire, indemnité d'astreinte, Prime de fin d'année, ADAS

* Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Maire :

- Principalement par mail à : mairie@malaunay.fr en précisant dans l'objet "candidature au poste de
Policier municipal"

OU

- Par courrier à Mairie de Malaunay - Place de la Laïcité 76770 MALAUNAY

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.